

DÉLIBÉRATION N°DL20230107 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 12 SEPTEMBRE 2023

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 01/09/2023 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 31 présents, 6 absents représentés, 2 absentes non représentées, à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Hervé REYNAUD ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Axel DUGUA ; Mme Sandrine FRANÇON ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Gilles GRECO (à compter de 18h48) ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Béatrice COFFY ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; Mme Florence VANELLE ; Mme Sylvie THEILLARD ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGLU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY (jusqu'à 19h) ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT (à compter de 19h52) ; M. Romain PIPIER ; Mme Nathalie ROBERT (jusqu'à 19h) ; M Pierre-Mary DESHAYES

ABSENTS REPRÉSENTÉS

M. Jean-Paul RIVAT a donné procuration à M. Jean-Luc DEGRAIX

M. Gilles GRECO a donné procuration à M. Axel DUGUA (jusqu'à 18h48)

M. Pierre DECLINE a donné procuration à M. Bruno CHANGEAT

M. Philippe PARET a donné procuration à M. Jean-Luc BOUCHACOURT

Mme Florence VILLEDIEU a donné procuration à Mme Andonella FLECHET

Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT a donné procuration à M. Jean MINNAERT (jusqu'à 19h52)

ABSENTES NON REPRÉSENTÉES

Mme Isabelle SURPLY (à compter de 19h)

Mme Nathalie ROBERT (à compter de 19h)

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

AUTORISATION DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP)

M. Régis CADEGROS expose ce qui suit :

Par délibération n°DL20230003 du 30 janvier 2023, le Conseil Municipal a voté une autorisation de programme (AP) et crédits de paiement (CP) n°1050 relative aux 7 opérations d'amélioration du cadre de vie ci-dessous :

- L'église Notre Dame
- L'Hôtel Dieu
- La Chapelle des Maristes
- Le complexe sportif Vincendon
- Le centre social du Creux
- L'école du Chatelard
- L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

La commune souhaite continuer à réaliser des projets d'envergure, tout en s'adaptant aux contraintes économiques nationales actuelles.

Par ailleurs, pour un meilleur suivi de l'opération, il est proposé de rajouter le projet d'aménagement des abords Nord de Novaciéries à cette AP/CP.

Dans cette optique, et afin de tenir compte de l'avancement des opérations, il convient de modifier cette AP/CP comme suit :

LIBELLE OPERATION	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	TOTAL
EGLISE NOTRE DAME	220 000	200 000	400 000		820 000
HOTEL DIEU	480 000	1 504 000	3 296 000	620 000	5 900 000
CHAPELLE DES MARISTES	38 660				38 660
COMPLEXE VINCENDON	700 000	100 000	500 000	900 000	2 200 000
CENTRE SOCIAL DU CREUX	811 000	656 000			1 467 000
ECOLE DU CHATELARD	822 000	828 000			1 650 000
ACCESSIBILITE PERSONNE MOBILITE REDUITE	180 000	200 000	150 000		530 000
ABORDS NORD DE NOVACIERIES	22 000	96 000	81 000	39 000	238 000
MONTANT DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT	3 273 660	3 584 000	4 427 000	1 559 000	12 843 660

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 33 voix pour,

4 abstentions M. Romain PIPIER

DÉCIDE :

- **de modifier** l'autorisation de programme et des crédits de paiement (A. 707) n° 1000 AMELIORATION DU CADRE DE VIE, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus, pour la période 2023 à 2026.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 13/09/2023



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Hervé REYNAUD

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne 18 septembre 2023